

Montchanin

Le milieu de la santé mise sur les Comités locaux de concertation

Par **Fabien BASCHINSKI (CLP)** - 23 nov. 2021 à 19:22 - Temps de lecture : 2 min



Cyril Chauv, le directeur de la Plateforme territoriale d'appui (PTA) de Saône-et-Loire (à gauche), avec à ses côtés le médecin Gérard Janin, le président de la PTA. Photo JSL / A gauche Cyril Chauv directeur de la PTA de Saône-et-Loire avec à ses côtés le médecin Gerard Janin président de la PTA. Photo JSL /Fabien BASCHINSKI

L'assemblée générale de la PTA (Plateforme territoriale d'appui) de Saône-et-Loire se tenait ce lundi 22 novembre à Montchanin. Il y avait plusieurs sujets sur la table, dont les Comités locaux de concertation (CLC).

Ces CLC sont créés pour permettre la réflexion et la concertation des professionnels et des usagers dans chaque bassin de santé, tout en permettant de conserver les liens étroits et féconds existants dans les

réseaux de santé avant la création de la PTA. L'articulation des CLC avec les instances locales sera recherchée autant que possible.

Un CLC est formé dans chacun des huit sites de la PTA à savoir Autun, Le Creusot, Montceau, Paray-le-Monial, Mâcon, Tournus, Louhans et Chalon-sur-Saône. Chaque CLC à une composition souple car ils sont adaptés à chaque situation du bassin de santé local.

Limiter le recours aux urgences

Le volontariat et la dynamique des acteurs locaux sont privilégiés. Un équilibre entre les métiers et entre les secteurs est recherché. Les équipes PTA sont à la disposition de tous pour répondre aux questions diverses, pour rendre possible le maintien à domicile, assurer le lien ville/hôpital en anticipant la sortie des patients en situation complexe et limiter le recours aux services d'urgence.

Tous les acteurs de la santé représentés

Tous les corps de métiers dans le domaine de la santé y sont représentés : médecins, infirmières diplômées d'État, kinésithérapeutes, services de soins infirmiers à domicile, soins à domicile, service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés, établissements et services médico-sociaux et pharmaciens.

